



ENGAGEMENT à RETOURNER

AVANT le 17/07/2023*

(places limitées suivant moniteurs et terrains)



Initiations – Entraînements – Ateliers **pour Chiens d'Arrêt et Broussailleurs** **Le Dimanche 23 juillet 2023 à SANRY sur NIED (57)**

Rendez-vous : à 8H30 sur le Parking de la gare de Sanry sur Nied

Journée organisée par Hervé ISTE et Alain VANGELISTI

Nom et Prénom du Propriétaire :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Tél. : E-mail :

Nom du 1^{er} chien :
Race : né(e) le
Nom du 2^{ème} chien :
Race : né(e) le

Adhésion ACTL 2022 obligatoire pour participer aux entraînements : Site : www.cucclorraine.fr

N° Carte Adhérent ACTL 2022

Un contrôle des adhésions et des demandes d'adhésions en cours sera effectué le mercredi précédent la journée d'entraînement.

Initiation « Terre » pour chien d'arrêt :chien(s) x 15.50 € =€
(Limité à 7 chiens)
Travail d'éveil avec 1 pigeon et 1 perdrix

Initiation « Eau » pour chien d'arrêt :chien(s) x 9.00 € =€
(Limité à 10 chiens)
Travail d'éveil avec 1 canard et rapport à l'eau

Entraînement « Plaine » pour chien d'arrêt:chien(s) x 23.00 € =€
(Limité à 14 chiens)
Travail pour chien confirmé avec 2 perdrix
Boite d'envol : avec / sans

Entraînement « Plaine » pour chien broussailleur :chien(s) x 23.00 € =€
(Limité à 7 chiens)
Travail pour chien confirmé avec 2 perdrix
Boite d'envol : avec / sans

Frais de fonctionnement C.U.C.C. (par chien engagé)chien(s) x 10 €€

* Engagement après la date limite : * Forfait +10 € =€

TOTAL € =€

Nota : Repas tiré du sac à l'issue des entraînements.

Merci de ramener votre repas, vos couverts, vos chaises et éventuellement vos tables.

REGLEMENT :

Par chèque : A l'ordre de C.U.C.C. Lorraine

Par virement : IBAN : FR 76 10278042610002096000129 CMC I FR 2A

A retourner, avec le règlement par chèque ou le justificatif de virement à : ACTL C.U.C.C Lorraine

Alain VANGELISTI – 39 rue Jules ROLLIN 54800 LABRY – Tél : 06.80.32.17.41 – Mail : les-vangelos@orange.fr

- TOUT engagement SANS le règlement ou justificatif de virement ne sera PAS VALIDE --

Il est INTERDIT de retourner sur les terrains d'entraînements sans l'autorisation du détenteur du droit de chasse

Les organisateurs déclinent toutes responsabilités pour les accidents, pertes ou vols pouvant survenir aux personnes ou aux chiens ou causés par eux pendant cette journée.